

LA PART DES ACHATS ALIMENTAIRES EFFECTUÉS AUPRÈS DES FOURNISSEURS D'ICI ET LE CONTENU QUÉBÉCOIS DANS LES ALIMENTS VENDUS AU QUÉBEC EN 2021

Les notions de « contenu québécois » et de la « part des produits québécois » sur le marché alimentaire au Québec se rapportent à deux concepts différents. La part des produits québécois correspond à la proportion des produits alimentaires fabriqués ou produits au Québec et vendus dans le secteur du commerce de détail et des services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des établissements institutionnels privés et publics (réseau HRI). Le contenu québécois représente plutôt la part des dépenses alimentaires faites au Québec qui sert à rémunérer les intrants, les facteurs de production et les services du Québec. Autrement dit, il s'agit de la richesse que cette demande alimentaire des consommateurs crée dans l'économie du Québec. Le présent numéro de *BioClips* permettra de distinguer les éléments propres à chacun des concepts et de présenter les estimations préliminaires de leurs valeurs en 2021.

LE MARCHÉ QUÉBÉCOIS A RÉALISÉ 53,3 % DES ACHATS ALIMENTAIRES AUPRÈS DES FOURNISSEURS DU QUÉBEC EN 2021

La valeur des ventes finales¹ de produits alimentaires que les entreprises agricoles ainsi que les entreprises de pêche et de transformation alimentaire ont réalisées sur le marché intérieur québécois, à savoir auprès du commerce de détail alimentaire et des services alimentaires du réseau HRI du Québec, est estimée à 14,1 milliards de dollars (G\$). Une grande proportion, soit 93 %, correspond à des produits transformés, particulièrement les produits de viande (21 %), les boissons (21 %), les produits laitiers (16 %), les produits de boulangerie et tortillas (13 %) et les autres aliments comme le café, les vinaigrettes et les aliments à grignoter (13 %). Les produits non transformés provenant du secteur agricole et de celui de la pêche comptent pour les 7 % qui restent.

Les ventes des agriculteurs, des pêcheurs et des transformateurs alimentaires du Québec aux commerces de détail et au réseau HRI ne combrent pas entièrement la demande québécoise en produits alimentaires. En effet, le commerce de détail et le réseau HRI s'approvisionnent également en produits alimentaires sur les marchés extérieurs. La valeur de ces achats s'élève à 12,3 G\$, soit 6,5 G\$ qui proviennent du reste du Canada et 5,8 G\$ du marché international. Par conséquent, les achats alimentaires du commerce de détail et du réseau HRI s'élèvent à 26,3 G\$² (14,1 G\$ + 12,3 G\$).

$$\frac{\text{Part des achats effectués chez des fournisseurs québécois}}{\text{Achats alimentaires auprès des fournisseurs du Québec}} = \frac{14,1 \text{ G\$}}{26,3 \text{ G\$}} = 53,3 \%$$

LA PART DES PRODUITS ALIMENTAIRES QUÉBÉCOIS VARIE RELATIVEMENT PEU

Elle reste d'ailleurs difficile à déterminer de façon précise puisqu'il n'existe pas de banques de données permettant d'établir l'origine géographique de tous les produits et de suivre toutes les étapes de leur vente. Cependant, les dernières estimations révèlent que cette proportion varie autour de 52 %. En 2019, 51,8 % des achats alimentaires sur le marché québécois provenaient des fournisseurs situés au Québec et ce pourcentage est estimé à 53,3 % en 2021. Par ailleurs, une grande part de cette variation s'inscrit

dans la marge de précision des résultats ou est due à des raffinements des méthodes de calcul.

Tableau 1. Provenance, par région, des achats alimentaires du commerce de détail et du réseau HRI au Québec (estimations) en pourcentage

Provenance	2019	2020p	2021p
Québec	51,8	52,7	53,3
Canada	25,8	24,6	24,7
Étranger	22,4	22,7	22,0
	100,0	100,0	100,0

p : préliminaire

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec (ISQ), modèle intersectoriel du Québec; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

La part des produits alimentaires québécois varie de façon importante selon les catégories de produits. Les estimations préliminaires de l'année 2021 indiquent que pour des produits comme le sirop d'érable, les œufs de consommation et le porc, les achats du commerce de détail et du réseau HRI sont effectués en majorité chez des fournisseurs québécois, tandis que ce sont surtout des fournisseurs à l'extérieur de la province qui assurent l'approvisionnement en bœuf, en fruits et légumes frais ainsi qu'en poisson et fruits de mer frais et transformés.

Tableau 2. Estimation préliminaire de la part des fournisseurs québécois dans les achats alimentaires du commerce de détail et du réseau HRI au Québec pour quelques produits en 2021

Produits alimentaires	Achats au Québec (M\$*)	Part de l'achat au Québec
Sirop d'érable	67	100,0 %
Œufs de consommation	261	97,9 %
Porc	1 084	78,0 %
Poulet et dindon	1 225	74,9 %
Produits de boulangerie et tortillas	1 767	74,6 %
Autres aliments**	1 786	61,6 %
Produits laitiers	2 226	57,1 %
Boissons	2 916	55,4 %
Autres produits transformés***	1 305	36,3 %
Bœuf	599	34,1 %
Fruits et légumes frais	588	30,6 %
Poissons et fruits de mer	182	17,1 %
Total des produits alimentaires	14 071	53,3 %

* M\$: millions de dollars.

** Ils comprennent les aliments à grignoter, le café et le thé, les concentrés aromatisants, les assaisonnements et vinaigrettes ainsi que d'autres préparations alimentaires.

*** Ce sont les produits dérivés de la mouture de grains, de la fabrication de sucre et de confiseries ainsi que de la transformation de fruits et légumes.

Sources : Statistique Canada et ISQ, modèle intersectoriel du Québec; compilation du MAPAQ.

¹ Les ventes finales sont réalisées sur les marchés suivants : le commerce de détail, le réseau HRI (services alimentaires), les exportations internationales et interprovinciales et le marché non alimentaire. Le montant de 14,1 G\$ cité dans le texte correspond à la portion des ventes finales réalisées auprès du commerce de détail et du réseau HRI.

² Notez que la somme des montants et des pourcentages peut différer du total en raison de l'arrondissement.

DE 2019 À 2021, LA VALEUR DES ACHATS ALIMENTAIRES EFFECTUÉS CHEZ DES FOURNISSEURS LOCAUX A AUGMENTÉ DE 8,8 %

En 2021, la demande alimentaire au Québec, c'est-à-dire la valeur de l'ensemble des achats de produits alimentaires effectués dans la province par les consommateurs (Québécois, touristes, etc.) était évaluée à 52,7 G\$. En fait, à la somme de 26,3 G\$ (achats de produits alimentaires par les détaillants et le réseau HRI) s'ajoutent 26,4 G\$ pour tenir compte d'autres dépenses et des marges bénéficiaires des détaillants et des services alimentaires. Le commerce de détail alimentaire (y compris les autres circuits de commercialisation) représente 71 % de la valeur totale de la demande alimentaire; le réseau HRI, 29 %. En 2019, ces proportions étaient respectivement de 64 % et de 36 %. Pendant la pandémie, les ventes des restaurateurs ont chuté alors que celles des détaillants ont fortement augmenté.

Tableau 3. Répartition de la demande alimentaire des consommateurs au Québec de 2019 à 2021 (en G\$)

	2019	2020	2021	Variation 2021/2019
Demande alimentaire	51,8	49,3	52,7	1,9 %
Commerce de détail alimentaire et autres circuits de commercialisation	33,4	36,6	37,2	11,6 %
	64 %	74 %	71 %	
Services alimentaires (HRI)	18,4	12,7	15,5	-15,7 %
	36 %	26 %	29 %	

Notez que la somme des montants ou des pourcentages peut différer du total en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada, Restaurants Canada et fsSTRATEGY; compilation et estimations du MAPAQ.

Entre 2019 et 2021, l'achat de produits alimentaires chez des fournisseurs d'ici a progressé d'environ 1,1 G\$ (12,9 G\$ en 2019 et 14,1 G\$ en 2021), soit une augmentation de 8,8 %. De fait, les estimations préliminaires montrent une hausse importante de la valeur de l'achat de produits de viande (+17 %), de produits de boulangerie et tortillas (+14 %) ainsi que d'aliments comme le café, les vinaigrettes et les aliments à grignoter (+14 %). Rappelons que ces produits sont dans les cinq groupes d'aliments les plus achetés au Québec par le commerce de détail et le réseau HRI. Cela explique en grande partie la croissance de la part des achats, qui est passée de 51,8 % en 2019 à 53,3 % en 2021.

LA PART DE 53,3 % ET LA NOTION DE CONTENU QUÉBÉCOIS

La part de 53,3 % des achats de produits québécois ne prend pas en considération le fait que certains ingrédients de ces produits ou certains intrants intermédiaires peuvent provenir de l'extérieur du Québec. La seule considération qui entre en ligne de compte par cet indicateur est que le produit alimentaire ait été vendu au secteur de la distribution (commerce de détail et réseau HRI) par un producteur, un pêcheur ou un transformateur situé au Québec.

Pour tenir compte des origines des intrants intermédiaires et des services québécois dans les produits alimentaires achetés par les consommateurs d'ici, il faut recourir à la notion de « contenu québécois ».

LE CONTENU QUÉBÉCOIS : AU-DELÀ DU PRODUIT, IL Y A AUSSI LE SERVICE DANS LA VALEUR AJOUTÉE

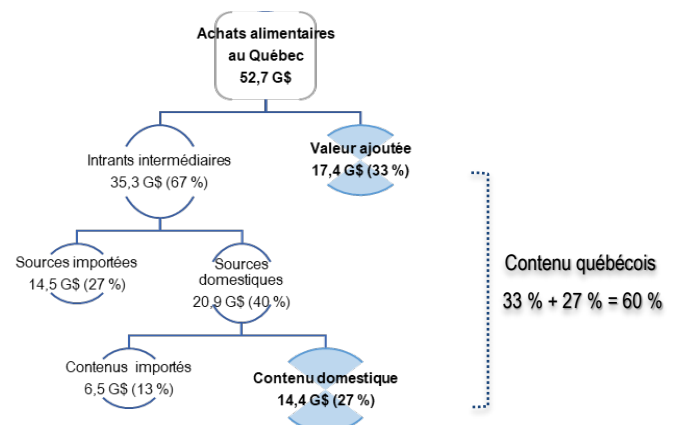
Le contenu québécois est déterminé par une estimation de ce qui est effectivement produit au Québec et vendu sur le marché du Québec, en excluant toute forme d'importation. Il concerne, premièrement, l'utilisation d'intrants intermédiaires de source entièrement intérieure et, deuxièmement, la valeur ajoutée québécoise générée, notamment, dans les maillons de la chaîne alimentaire. Rappelons que la valeur ajoutée équivaut à l'écart entre la valeur des ventes et le coût des biens et services agricoles et non agricoles qui sont utilisés

dans le processus de production (intrants intermédiaires). La valeur ajoutée comprend ainsi la valeur du travail des employés et des entrepreneurs en plus de la rémunération des actifs utilisés au Québec dans les activités de production.

LE CONTENU QUÉBÉCOIS DANS LA DEMANDE FINALE DES PRODUITS BIOALIMENTAIRES AU QUÉBEC S'ÉLEVAIT À 31,8 G\$³ EN 2021

La demande alimentaire des consommateurs s'élevait à 52,7 G\$ en 2021. Elle a généré une valeur ajoutée de 17,4 G\$ directement dans le secteur de la distribution, ce qui représente 33 % de la valeur de la demande alimentaire. Comme le montre la figure 1, la différence de 35,3 G\$ (52,7 G\$ - 17,4 G\$) représente ce que les détaillants et les services alimentaires du réseau HRI québécois ont dépensé en biens et services intermédiaires, notamment pour les produits alimentaires. Cette somme inclut les importations directes de produits alimentaires et non alimentaires, qui s'élèvent à 14,5 G\$. Ainsi, l'approvisionnement auprès de sources domestiques se chiffre à 20,9 G\$. De cette somme, on déduit 6,5 G\$, qui correspondent aux importations des fournisseurs des détaillants et du réseau HRI.

Figure 1. Contenu québécois* dans la valeur de la demande alimentaire du Québec en 2021



* Estimation préliminaire.

Notez que la somme des montants ou des pourcentages peut différer du total en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada et ISQ, modèle intersectoriel du Québec; compilation du MAPAQ.

Le solde de 14,4 G\$ de contenu domestique, qui équivaut à 27 % de la valeur de la demande alimentaire, représente, d'une part, la valeur ajoutée de 8,5 G\$ générée principalement par les achats de 14,1 G\$ effectués chez des producteurs agricoles et des transformateurs du Québec et, d'autre part, les taxes nettes de subventions sur les produits⁴ et la production⁵ perçues par tous les secteurs pour une valeur d'environ 5,8 G\$. Il en résulte que 60 % du total de la demande alimentaire, ou 31,8 G\$ (voir la figure 1), cadre avec ce que l'on entend par « contenu québécois ».

LE CONTENU QUÉBÉCOIS EN 2022...

Selon nos estimations préliminaires, la demande alimentaire des consommateurs se chiffrerait à 59,6 G\$ pour l'année 2022. Il s'agit d'une augmentation de 13 % par rapport à la valeur de l'année 2021. Cette croissance s'explique surtout par la hausse de 28 % des ventes alimentaires du réseau HRI.

Il est encore tôt pour évaluer avec précision le contenu québécois dans les achats effectués en 2022. On peut s'attendre cependant à ce que la hausse des ventes alimentaires dans le réseau HRI entraîne des conséquences directes et indirectes, notamment sur l'emploi et les profits, des composantes de la valeur ajoutée.

³ Estimation préliminaire.

⁴ Elles incluent principalement la taxe de vente du Québec (TVQ) et la taxe sur les produits et services (TPS).

⁵ Impôt foncier, taxe sur la masse salariale, taxe sur le capital, etc.